



Le SE-UNSA interpelle le ministre quant au devenir des aides spécialisées à l'Ecole

Les 5 organisations syndicales SE-UNSA, Sgen-CFDT, Snuipp, Snudi FO, et CGT Educ'action, les associations professionnelles (AFPEN, FNAME et FNAREN) et les associations de parents d'élèves (FCPE, PEEP) ont adressé le 11 décembre, une lettre ouverte et une demande d'audience au ministre de l'Education nationale, pour l'alerter sur la situation des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED).

En effet, après la mobilisation exceptionnelle de l'an passé (250 000 signatures de la pétition «sauvons les RASED») 1500 postes ont cependant été fermés et 1500 personnels ont été nommés sur des postes dits «surnuméraires».

Malgré la parution de la circulaire 2009-088 soulignant l'existence des RASED à l'Ecole, l'inquiétude demeure :

- sur le maintien de tous les postes de réseaux, à l'occasion de la carte scolaire 2010, dans le contexte de suppression globale de 16 000 postes dans l'Education nationale,
- sur les départs en stages de formations spécialisées: seuls 36 candidats ont été retenus pour l'aide rééducative et 119 pour l'aide pédagogique, alors qu'ils étaient 252 et 544 l'année précédente.
- sur le devenir des centres de formation ASH*, et de l'ensemble des formations spécialisées et DEPS*, dans le nouveau cadre universitaire de formation des maîtres.

Sur l'ensemble de ces sujets, le SE-UNSA exige que les dispositifs d'aides spécialisées aient les moyens de poursuivre leur mission pour la réussite de tous les enfants à l'Ecole.

→ **Le SE-UNSA s'engage** pour le maintien:

- des aides spécialisées à l'Ecole,
- des départs en formations spécialisées

→ **Le SE-UNSA interroge le ministre** sur :

- la place des formations spécialisées dans le nouveau cadre universitaire de formation des maîtres
- le devenir de l'ensemble des formations spécialisées et des centres de formation ASH.